

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 318

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De-ci, De-là...

L'Assemblée annuelle des Femmes socialistes.

Les déléguées, au nombre d'environ 120, des Groupes de Femmes socialistes en Suisse, accompagnées par de nombreux membres de ces groupes, se sont réunies les 19 et 20 octobre à Berne. A l'ordre du jour figuraient trois rapports, l'un de Mme Hanny-Wyss, avocate à Berne, sur la situation juridique actuelle de la femme suisse; un autre de M. Reinhard, président du Parti socialiste suisse, et de Mme Tausk (Zurich) sur les répercussions du nouveau renchérissement du coût de la vie; et enfin de M. Oprecht, conseiller national (Zurich) sur la protection de l'enfant illégitime. Trois résolutions ont été adoptées à la suite de ces rapports, l'une sur la révision du Code civil suisse en ce qui concerne la protection de l'enfant né hors mariage, l'autre concernant les dispositions sur l'avortement prévues par le projet du Code pénal avec lesquelles l'Assemblée ne s'est pas déclarée d'accord, et la troisième sur l'introduction de l'assurance-maternité dans la loi révisée sur l'assurance-maladie. Enfin le Comité Central des femmes socialistes suisses a été chargé d'étudier la question de la protection légale des ouvrières à domicile.

Il est intéressant de constater que ces problèmes sont tous aussi ceux qui préoccupent les milieux féminins non politiques, qui, s'ils en envisagent certains (la question de l'avortement notamment) sous un angle tout à fait différent, se sont d'autre part déjà déclarés d'accord avec le postulat de M. Oprecht, protégeant l'enfant illégitime, comme avec le principe de l'assurance-maternité, ou encore — et cela depuis vingt-cinq ans au moins — avec la protection légale des travailleuses à domicile. Ajoutons que, parallèlement à l'Assemblée eut lieu un cours pratique, pour initier les dirigeantes à la marche d'une Assemblée et à la gestion des affaires d'une organisation, cours dont toutes celles de nos lectrices qui suivent ceux que donnent depuis dix ans l'Association suisse pour le Suffrage féminin et ses Sections, savent apprécier la valeur.

Pour les séances de cet hiver.

On nous écrit:

Le film *La Paysanne vaudoise au travail*, préparé l'année dernière par la Commission vaudoise de la Saffa, est encore cet hiver à la disposition des Associations féminines qui désireraient en profiter. Ce film a été vu avec beaucoup de plaisir dans de nombreuses localités; il peut être accompagné de commentaires et d'explications, et servir de propagande suffragiste; joint à quelques productions musicales, du chant en particulier, il constitue un programme attrayant pour une soirée d'hiver. Pour tout renseignement à ce sujet, s'adresser à M^{lle} E. Kohler, chemin du Trabandan, Lausanne, qui indiquera les conditions de location.

P. C.

Le « sexe faible ».

A-t-on remarqué, dans les milieux féministes, le ton un peu gêné et désappointé avec lequel la presse quotidienne, relatant les fastes du Concours hippique international, qui se « court » à Genève cette semaine encore, est obligée de constater que la Suisse, pour tous les prix pour lesquels elle a aligné ses plus brillants cavaliers, n'a jamais remporté de premier prix que par l'intermédiaire... d'une femme? Mon Dieu, oui: il faut l'avouer, si désagréable que cela puisse paraître à l'orgueil masculin: les deux seules fois que jusqu'à présent les couleurs nationales ont flotté au pavillon des vainqueurs, cela a été du fait d'une amazone de tout premier ordre, M^{me} Stoffel, qui, sur son fidèle cheval *Méprise*, a décroché, l'un après l'autre le prix d'ouverture et le prix du Jura, ce dernier surtout ardemment disputé par tout ce que l'armée et le sport comptent, nationalement et internationalement, de plus remarquable.

Le « sexe faible », évidemment...

Notre Bibliothèque

Maude ROYDEN: *L'homme, la femme, et le sens commun*, 1 vol., trad. française par M^{lle} M. Bazenerrie. Alcan, Paris.

Miss Maude Royden, une noble femme et l'un des grands prédicateurs de l'Angleterre d'aujourd'hui a écrit en anglais cet ouvrage *Sex and Common Sense*, qui vient d'être fort bien traduit en français sous le titre: *L'homme, la femme et le sens commun*.

On s'étonnerait de voir traités par une femme et une célibataire des sujets aussi délicats à manier que les relations des sexes, ou la répression de l'instinct sexuel, ou le droit à la maternité, par exemple, si on ne savait, — et ne constatait à chaque page de ce beau livre — que Maude Royden, seule peut-être au monde, pouvait élever le débat pénible, assainir les questions troublantes, éclairer avec tact et pureté ce que l'on cache habituellement dans l'ombre de soi-même, et rendre la dignité aux existences les plus mesquines et étriquées.

Tout au long de son livre, Miss Royden cherche courageusement la solution du problème difficile du non-mariage et de la non-maternité de deux millions de jeunes Anglaises, la plupart célibataires contre leur gré, à la suite de la destruction de tant de jeunes hommes pendant la guerre. Et elle trouve cette solution dans la transfiguration du côté sexuel de notre nature en amour créateur mis aux service de l'humanité.

Je ne croyais pas rencontrer encore au cours de mes lectures beaucoup de raisons de m'étonner grandement. Cependant, il est des pages de Maude Royden d'une hardiesse si singulière, d'une telle nouveauté de pensée, — pour moi, du moins, — d'une ardeur si brûlante ou d'un détachement si philosophique, d'un amour si réellement passionné pour les humains, que l'on comprend qu'une apôtre, illuminée et poussée par une flamme intérieure, était seule capable de les écrire.

Ce livre ne s'adresse pas à de jeunes esprits, mais à tous ceux que préoccupent le désaccord tragique entre la loi morale et les conventions sociales et le déséquilibre de l'âme et de l'instinct chez beaucoup de créatures humaines.

Jeanne VUILLIOMENET.

M. R. WERNER: *Ein seltsamer Heiliger*. Orell Füssli Verlag, Zurich Leipzig.

Traduite de l'anglais par le professeur Siegmund Feilbogen, cette histoire du mormonisme, depuis ses origines jusqu'à la mort de son grand chef, Brigham Young, le Moïse des Mormons, est encore — quoique sensiblement raccourcie, paraît-il — un gros volume très substantiel et très documenté.

L'original avait paru en anglais à New-York en 1925; la traduction allemande date de l'an passé. En lisant ces quatre cents pages, on est tour à tour stupéfait, indigné, amusé, mais à des impressions aussi diverses succède parfois un sentiment de respect admiratif devant l'énergie, la persévérance indomptable d'une population si souvent traquée et qui sut amener la prospérité partout, où elle réussissait à s'établir. Prohiber les boissons alcooliques, et même le thé et le café, et d'autre part, ériger la polygamie en une institution sacrée — quelle étrange confusion des principes sévères et des coutumes orientales pour une secte qui s'intitule « les saints des derniers jours ! » Des assertions de source mormone voudraient prouver que leurs lois sur le mariage satisfaisaient tout le monde. Jamais nous, femmes, ne le croirions même si certains bouts de sermons, de discours, de comptes-rendus tirés des documents officiels de leur « Eglise » ne laissaient pas entrevoir plus d'un drame résultant de la contrainte imposée. Ne parlons même plus des révélations d'aversaires !...

Quoiqu'il en soit, cette ahurissante histoire, malgré ses longueurs, malgré ses nombreuses pages qui répugnent au lecteur, et surtout à la lectrice, vaut d'être lue, ne serait-ce qu'à titre de monument de la crédulité humaine.

M. L. P.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

Pétition, pétition, tel était le leit-motiv de l'Assemblée des délégués, tenue le 19 octobre, à Ouchy, de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, tandis que le thème: *institutrices mariées* s'élevait lentement pour finir par un coup de fanfare, en fin de séance, avec un exposé irréfutable de M^{lle} Antoinette Quinche, avocate. La pétition a donné aux suffragistes une nouvelle ardeur et de nouvelles raisons d'espérer, ainsi que l'ont exposé, au nom des groupes de Leysin, Lucens et Morges, M^{mes} Tissot, Chevalley et M^{lle} Monay. La pétition résume le gros travail de l'exercice, exposé par M^{lle} L. Dutoit, présidente; elle a ruiné l'Association, dont la caissière, M^{lle} Raccaud (Moudon), a dû constater la pauvreté (161 fr. à la Caisse d'épargne!). La pétition aussi a fait l'objet d'un intéressant rapport de M^{me} A. Leuch sur ses impressions durant cette belle campagne; voulez-vous sa conclusion: « Ah! si les femmes le voulaient!... »

Seuls en Suisse, les groupes vaudois forment une fédération affiliée directement à l'Association suisse; le Comité Central, dans le but d'augmenter le contact avec les présidentes, suggère que les douze groupes se rattachent directement à l'Association suisse. Faut-il donc modifier nos statuts? La question a fait l'objet d'un